



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 10 octobre 2003

Bénévolat Contrat Educatif Local

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 25 septembre 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 15 octobre 2003

[\[Annexe\]](#)

Président :
M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance :

Mademoiselle Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gérard NEBAS donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
Mme Nathalie HIBERT donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à M. Dominique GUIBERT.

Excusés :

-

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN

Enseignement Primaire et Temps Libre Bénévolat Contrat Educatif Local

Monsieur Robert PLANTECOTE, Adjoint au Maire, expose :
Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition du Maire

Le Contrat Educatif Local prévoit la participation bénévole d'Associations niortaises ou d'habitants au dispositif d'activités mis en œuvre.

Cette disposition particulière était auparavant gérée par l'Association Enfants dans la Ville. Cette association ne mettant plus en œuvre les Activités spécifiques du Contrat Educatif Local, la gestion des activités bénévoles existantes revient à la charge de la Ville de Niort.

Au-delà d'une variété de propositions supplémentaires qu'il apporte, les intérêts de ce bénévolat sont multiples:
il permet aux parents d'élèves de s'investir dans l'éducation de leurs enfants et de ceux des autres, soit dans un cadre associatif, soit à titre individuel, et cela au sein de l'école de leur quartier dans un cadre partenarial défini.
Il permet aux associations (notamment sportives) de faire connaître leur pratique aux jeunes niortais et éventuellement après une première découverte réussie de les coopter pour qu'ils intègrent pleinement les activités du Club ou de l'Atelier concernés
Il ouvre le Contrat Educatif Local à d'autres acteurs que les professionnels engagés (enseignants, animateurs, artistes ou sportifs), et l'installe dans la vie du quartier, de manière positive et dynamique.

Il s'agit de proposer un cadre légal d'intervention à ces personnes volontaires afin de perpétuer les activités mises en œuvre depuis trois ans.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer une convention type avec toute association niortaise proposant ses services dans le cadre du Contrat Educatif Local, à la condition que sa candidature désintéressée soit validée conjointement et préalablement par le Directeur du Centre de loisirs, le Directeur d'école et le coordinateur C.E.L. de la Ville de Niort.
- .
- mettre en œuvre une charte de l'intervenant C.E.L., permettant de définir le cadre d'action des personnes volontaires, à partir du moment où la candidature de la personne volontaire a été validée conjointement et préalablement par le Directeur du Centre de loisirs, le Directeur d'école et le coordinateur C.E.L. de la Ville de Niort.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Robert PLANTECOTE

[Ordre du jour](#)